

MODE D'EMPLOI :

Demandes d'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

[ECOLE et COLLEGE uniquement](#)

Les demandes d'inscription devront être faites en LIGNE du :

13/06 au 04/07/2022 à minuit.

Toute demande enregistrée après cette date, ne sera traitée que fin aout, si places disponibles.

1. Du 13/06 au 04/07/2022 : demande d'Inscription en Ligne

Se connecter au site ile de France mobilités :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

1. Aller sur l'onglet Transport Scolaire
2. Faire dérouler la page jusqu'à « circuits scolaires spéciaux »
3. Cliquer sur « en savoir plus »
4. Cliquer sur « je vérifie qu'un circuit est disponible »
5. Se connecter si j'ai déjà un compte sinon créer mon compte

2. Du 05/07 au 07/06 : l'établissement valide les demandes d'inscription

En cas de **sur effectifs** sur une ligne de bus, l'établissement validera en priorité les dossiers des élèves :

- Des classes les plus petites (CP, CE1...)
- Habitant le plus loin des lignes de bus régulières*

Les familles peuvent vérifier sur Ile de France mobilités si leur inscription est validée ou refusée.

3. Les familles seront contactées par Mme GODEFROY (CPE Collège) si l'effectif de la ligne de bus est complet et que leur demande ne peut pas aboutir

***2 lignes de Bus régulières :** Ligne 1 : Orsay – Igny

Ligne 14 : au départ de Massy-Palaiseau (gare)

Les circuits STIF sont consultables sur notre site www.institution-saintmartin.fr

(Bandeau de gauche : inscriptions/transports)

- **Paiement en ligne (et surtout pas de règlement au Collège)**

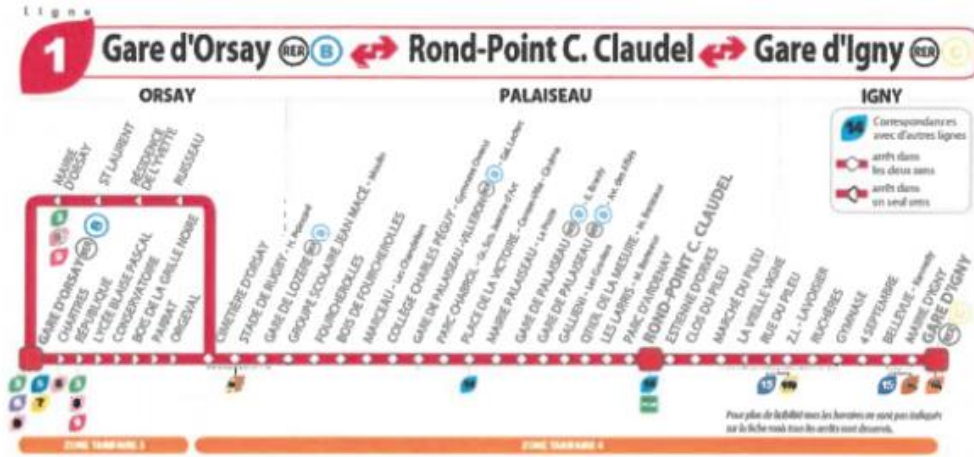
Les familles recevront un lien sur leur **adresse mail** (noté lors de l'inscription en ligne) dès la validation de leur dossier par l'établissement d'accueil.

Joanna GODEFROY

jgodefroy@institution-saintmartin.fr

2 lignes régulières : Ligne 1 & 14

(Arrêt PARC CHABROL pour les 2 circuits)



Inscription en ligne sur Ile de France mobilité carte scol'R.